

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Mai 2015 à 20h00

Président : M. DUSSART

Etaient présents : MM. JEUNIAUX, CANDELIER, PROCHWICZ, RICHARD, CARON, CAPRON, GUY, POURNY, Mmes COURTEAUX, HENNON, LEFEBVRE, ISEBE.

Etaient absents excusés : M. CARRE, excusé, ayant donné une procuration de vote à Mme ISEBE
M. GAUDIERE, excusé, ayant donné une procuration de vote à M. DUSSART

Secrétaires de séance : M. CARON

Date de Convocation : 18 Mai 2015

Date de la séance : 26 Mai 2015

Affichée le : 02 Juin 2015

Ordre du Jour :

I) L'ajout d'une délibération

M. le Maire demande l'ajout d'une délibération concernant :

- Le recensement communal 2016 : Désignation du coordonnateur communal et de 2 agents recenseurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, l'ajout d'une délibération.

II) Approbation du compte rendu du 16 avril 2015

M CAPRON regrette la disparition de la collecte des déchets verts

Sans remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

III) Délibérations :

✓ FDE80 : Adhésion aux services en rapport avec l'efficacité énergétique

1) Monsieur le Maire présente à L'Assemblée les actions proposées par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme (FDE) en ce qui concerne l'Efficacité Energétique.

Elle propose notamment :

- La réalisation d'un « prédiagnostic bâtiments publics »
- Et la réalisation d'un « diagnostic éclairage public »

Il précise que la démarche requiert un « Correspondant Energie » dont les fonctions sont énumérées dans la convention.

Il propose aux membres du Conseil Municipal de choisir tout ou partie des actions de Maîtrise de l'Energie et de l'autoriser à signer la convention à passer avec la FDE qui précisera le cahier des charges retenu.

La convention précise notamment le versement par la commune d'une participation :

- De 45€ par équipement pour le prédiagnostic bâtiments publics
- De 15€ par armoire pour le diagnostic éclairage public
- De 1€ si la FDE ne dispose pas des informations nécessaires du parc d'éclairage public de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- Accepte la réalisation d'un « prédiagnostic bâtiments publics »,
- Accepte la réalisation d'un « diagnostic éclairage public »,
- Confie la réalisation des opérations à la FDE,
- Autorise Monsieur le maire à remplir et signer la convention,
- Accepte la participation financière de la commune détaillée ci-dessus,
- Nomme M GUY Willy et RICHARD Frédéric « Correspondants Energie »

20h05 : Arrivées de Mme COURTEAUX et M JEUNIAUX

2) Monsieur le Maire présente à L'Assemblée le service pluriannuel de « Conseil en Energie Partagé » (CEP) que propose la Fédération Départementale d'Energie de la Somme (FDE). Ce service permet à la commune de bénéficier de la compétence d'énergéticiens, partagés à l'échelle intercommunale et ainsi de bénéficier de conseils en rapport avec les économies d'énergie en particulier dans le bâtiment et l'éclairage public, en adhérant à la compétence optionnelle « Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie ».

Il propose aux membres du Conseil municipal d'adhérer à ce service pluriannuel de CEP pour lequel la FDE demande actuellement une contribution de 0.5€ par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'adhérer à la compétence optionnelle « Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » que propose la FDE,
- D'adhérer au service pluriannuel de CEP proposé par la FDE,
- D'approuver la signature de la convention entre la commune et la FDE80,
- D'inscrire cette dépense au budget communal,
- De charger Monsieur le Maire de signer les pièces afférentes.

✓ FDE80 : Estimation financière des travaux d'effacement de réseaux entre la rue Dufour et l'entrée du lotissement

Monsieur le maire donne lecture du document non contractuel de la FDE80, une estimation du coût des différents travaux concernant l'effacement des réseaux entre la rue Dufour et l'entrée du lotissement (électricité, éclairage public et télécommunication) ainsi que le montant des participations correspondantes de la commune en application des barèmes et dispositions en vigueur à ce jour.

- Effacement du réseau électrique BTAS pour un montant total HT estimé à 68 750€
Frais de maîtrise d'œuvre 5% : 3 438€
Montant de l'opération totale : 72 188€
Taux d'aide de la FDE80 : 45% pour un montant de 32 484€
Participation de la commune : 39 704.00€ HT
La FDE80 récupère la TVA
- Effacement réseau Eclairage public pour un montant total HT estimé à 29 150€
Frais maitrise d'œuvre 7% : 2 041€
TVA : 5 830€
Montant de l'opération total TTC : 37 021€
Montant pris en charge par la FDE 80 : 13 701€
Contribution de la commune : 23 320.00€HT
Subvention maximale possible par le CG : 5 830€
- Travaux de Génie Civil de Communications Electroniques pour un montant total HT estimé à 17 875€
Frais maitrise d'œuvre 5% : 894€
Montant HT de l'opération : 18 769€
Participation de la FDE80 40% : 7 508€
Participation de la commune 60% : 11 261.00€ HT
- L'année souhaitée de réalisation des travaux est courant de l'année 2015
- Coordination avec d'autres travaux effectués par le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de Boves.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, approuve et donne son accord de principe sur cette estimation de travaux d'effacement des réseaux entre la rue Dufour et l'entrée du lotissement.

✓ SIVOM : Modification des statuts et changement de dénomination

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que pour faire suite à la suppression du Canton de Boves en date du 1^{er} janvier 2015 (conformément au décret 2014-263 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de la Somme), le comité syndical du SIVOM du Canton de BOVES, par décision du 13 avril 2015, s'est prononcé pour :

- La transformation du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple à la carte du Canton de Boves, en Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple à la carte de Boves
- La dénomination suivante : « SIVOM de Boves ».

Cette décision étant soumise aux dispositions de l'article L5211-20 du CGCT, il demande à l'assemblée de se prononcer sur cette décision.

M CAPRON demande si les financements concernant l'aide sociale et la voirie auront toujours lieu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, se prononce :

-Favorablement à ces dispositions.

✓ CAF : Renouvellement de la convention, Contrat « Enfance et Jeunesse »

Le Contrat Enfance Jeunesse est un dispositif de la Caisse d'Allocations Familiales qui vise à soutenir les communes qui développent une politique enfance et /ou jeunesse sur leur territoire.

Le Contrat Enfance jeunesse est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une collectivité territoriale, la Caisse d'Allocations Familiales et dans la somme, la mutuelle Sociale Agricole.

Sa durée est de 4 ans.

Il prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2016 et arrivera à terme au 31 décembre 2019.

La commune de VERS SUR SELLE sollicite la signature d'un Contrat Enfance jeunesse deuxième génération avec la Caisse d'Allocations Familiales et la mutualité Sociale Agricole pour le maintien de ses actions et demande le bénéfice de la prestation de service pour ses actions.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise Monsieur le maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse deuxième génération ainsi que les avenants qui pourront s'y joindre avec la Caisse d'Allocations Familiales et la mutualité Sociale Agricole, pour une durée de quatre ans.

✓ GRDF : Redevance d'occupation du domaine public

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de GRDF concernant le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public pour les ouvrages de distribution de gaz dont le barème a été actualisé par le décret n° 2007-606 du 25 avril 2007.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité des membres présents le montant de la redevance comme suit :

- Au titre de l'occupation provisoire du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2014 pour un montant de 6.30€
- Au titre de l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz pour l'année 2015 pour un montant de 246.55€

Un titre de recette sera établi pour un montant total de 253€.

✓ DIA : Parcelle AE n°58

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître LECLERCQ, notaire à Amiens (80) concernant la parcelle Section AE 58 située au n° 37 rue de Conty à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, décident à l'unanimité des membres présents de ne pas faire valoir le droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

✓ ALSH : Tarifs 2015

Mr le Maire expose et donne lecture des propositions des tarifs de l'accueil de loisirs, à partir du 1^{er} Juin 2015 comme suit :

- **Cotisation annuelle obligatoire** : 30€ par enfant et par an, à régler lors de la première inscription de participation de votre enfant (gratuité pour les enfants de Vers sur Selle et du RPI Vers-Bacouel).
- **Cantine** : 4,40€ par repas.

- **Accueils de loisirs petites et grandes vacances** : février, avril, octobre et juillet sur la base de 5 jours.

	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants
Tarifs A	34€	62€	87€
Tarifs B	31€	57€	79€
Tarifs Extérieur	40€	74€	108€

- **Forfaits 4 jours pendant le centre de Juillet, par enfant :**

	1 Enfant	2 Enfants	3 Enfants
Tarifs A	28€	50€	70€
Tarifs B	25€	46€	63€
Tarifs Extérieur	32€	60€	87€

- **Nouveau Forfaits 3 jours durant les petites vacances, par enfant :**

	Avec sortie	Sans sortie
Tarifs	30€	24€
Tarifs extérieur	36€	30€

- **Séjours courts par enfant (camping, repas et collation inclus)** en supplément des frais d'accueil

	Par enfant
Tarifs A	18€
Tarifs B	15€
Tarifs Extérieur	23€

B* Tarif applicable pour les enfants de Vers sur Selle et assimilés, uniquement sur présentation du dernier avis de non- imposition.

AIDE aux bénéficiaires de la CARTE LOISIRS : Déduction de son montant par jour et par enfant hors mercredi.

- **Tarifs de la garderie du soir** : 1€ de 16h45 à 17h40
1.50€ de 17h40 à 18h30

Toute heure commencée est due.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des présents et sous réserve de modifications réglementaires, les tarifs de l'accueil de loisirs et de la garderie du soir à partir du 1^{er} Juin 2015.

M le Maire explique également que peu d'enfants participent à l'accueil de loisirs du mercredi après-midi et au repas de la cantine du mercredi midi.

Les dépenses liées à ce service deviennent trop importantes.

M le Maire propose l'arrêt de ce service à partir du 1^{er} septembre 2015.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent par 14 voix pour et une abstention l'arrêt du service d'accueil du mercredi après-midi ainsi que la cantine du mercredi midi à partir du 1^{er} septembre 2015.

✓ Le recensement communal 2016 : Désignation du coordonnateur communal et de 2 agents recenseurs

Le Maire expose que l'INSEE lance la campagne de recensement de la population 2016. La commune de VERS SUR SELLE est concernée par le recensement de la population du 21 Janvier au 20 Février 2016.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

Le recensement communal de la population de VERS SUR SELLE qui aura lieu du 21 Janvier au 20 Février 2016.

Le coordonnateur communal sera Mme Corinne DELEPINE, secrétaire de mairie de VERS SUR SELLE.

Les agents recenseurs seront M Dominique JEANSONI et M Richard THORON

IV) Informations Vers sur Selle

➤ Présentation de M. DUSSART

- Internet, Fibre optique

Le 25 avril, une réunion a eu lieu avec la Ste Orange, M JARDE, les maires de Salouel et de Dury pour la mise en place d'une convention qui sera signée le 1^{er} juin, concernant les travaux de mise en place de la fibre optique avec objectifs de raccordement pour l'été 2017.

- Travaux aux ateliers

Le local est terminé, le portail et la clôture sont posés.

- Travaux Allée des marronniers

Les marches sont refaites et l'allée est sécurisée.

Le bas du monument E.Bourgeois sera refait et sur le devant seront posés des gravillons et 2 jardinières.

- Travaux rue Dufour

Nous sommes en attente de devis.

- Travaux rue de l'église

Le SIVOM a lancé l'appel d'offres

- Ecole

La serre est installée et les enfants ont commencé les plantations.

Réunion avec les membres de la commission école et les parents d'élèves qui sont favorables aux TAP 2 fois par semaine 1h30.

La question sera posée à M Sylvain TEETAERT, Inspecteur de l'Académie et nous sommes dans l'attente d'une réponse de M BLEYAERT, président de la communauté de communes du canton de Conty.

Mme COURTEAUX précise que les parents et les enseignants sont favorables pour des TAP 2 fois 1h30 payants car il y aurait plus d'activités.

V) Informations Amiens Métropole

➤ **Présentation de M. DUSSART**

- Déchets verts

La dernière collecte des bio déchets aura lieu le lundi 8 juin 2015. Une benne de couleur bleue située sur le parking de la mairie est mise à votre disposition pour déposer les déchets verts et les petits branchages.

Il ne faut en aucun cas déposer de sacs plastiques ou autre matière que des déchets verts. La commune est responsable de la qualité des produits mis dans la benne.

Le parking de la mairie est sous caméra de surveillance afin de visualiser et de verbaliser les contrevenants si nécessaire.

Pour les tailles de haies en grande quantité, les déchetteries de Saint-Fuscien et de Rumigny sont à votre disposition.

Tour de table

✓ **M. CANDELIER**

- Commission Communale des Impôts Directs

La première réunion a eu lieu le 28 avril en présence de toutes les personnes titulaires nouvellement nommées.

- Comité d'Animation

Les 30 ans du Comité d'Animation ont été fêtés le 03 mai à la salle communale avec les aînés du village.

- Réderie du village

A eu lieu le jeudi 14 mai, la journée s'est bien déroulée malgré la pluie.

- Commission Amiens Métropole

Commission Sports

La réunion du 18 mai a été annulée.

Suite à des problèmes de planning avec l'entreprise mandatée par Amiens Métropole, la tonte du terrain de football a été assurée par SD Paysage en urgence. L'incident a été signalé aux services de la Métropole.

Commission Culture

Réunion à la citadelle sur la situation actuelle du projet.

- Jury d'Assises

Le tirage au sort des jurés du Canton Amiens-7 aura lieu le 08 juin à 12h à la mairie d'Amiens.

- Nettoyons la Nature

L'opération « Nettoyons la Nature » avec les Ets Leclerc aura lieu du 25 au 27 septembre 2015 comme chaque année les enfants de l'école y participeront et le Comité d'Animation organisera le dimanche 27 septembre une matinée de nettoyage.

- Passage à niveau

Rendez-vous avec M DUCORROY, de la DDTM, le mercredi 27 mai à 10h30 en mairie pour établir un diagnostic du passage à niveau sur les voies communales.

✓ **M. JEUNIAUX**

- Réunion

A participé à une réunion de l'UDCCAS, commission seniors pour représenter les petites communes rurales.

Nous n'avons pas les mêmes problématiques que les grandes communes.

- Allée des marronniers

Apprécie le nouvel environnement de l'allée des marronniers.

✓ **M. PROCHWICZ**

- Formation Association des Maires de la Somme

A eu lieu le 13 mai sur le thème du « Bulletin Municipal ». Nous étions la seule commune parmi les 30 présentes à diffuser un bulletin municipal mensuel. Les conseils de mise en page seront visibles dans l'édition de Vers l'Info du mois de juin.

- Dégradations

A constaté une dégradation de la route vers Clairy-Saulchoix avec manque de goudron et des trous dans la chaussée.

✓ **Mme COURTEAUX**

- Commission des fêtes

Le Feu de la Saint Jean organisé par le comité des fêtes et l'ESV aura lieu le vendredi 26 juin au stade de football avec restauration et buvette sur place.

-Fête du 14 Juillet

Le feu d'artifice est commandé.

-Fête locale

Le petit manège pour les enfants est réservé ainsi qu'un camion de restauration.

- Concert à l'église

Un concert de chant classique aura lieu le samedi 05 septembre 2015 à 20h30 à l'église.

✓ **M CAPRON**

- Risques majeurs dans la Somme

A assisté à une réunion le 09 avril. Le plan de sauvegarde communal doit être refait et réactualisé tous les 5 ans.

- SISA

Prestations du SISA (compte rendu en annexe)

- Correspondant de Défense

A reçu un courrier de la Préfecture.

✓ **Mme LEFEBVRE**

- Travaux du pont du moulin

M DUSSART répond que nous sommes toujours dans l'attente car le niveau de l'eau ne baisse pas.

✓ **M. CARON**

- Rue Auguste Renoir

La route est déformée.

Voir avec les services d'Amiens Métropole pour reblayer la route en même temps que les travaux de la rue Dufour.

✓ **Mme HENNON**

- Rue haudière

Le massif serait à refaire et il faudrait enlever un arbuste mort.

✓ **M. DUSSART**

- Commission aménagement

Propose une réunion le mardi 23 juin à 18h en mairie.

Réunion de Conseil

La prochaine réunion de Conseil aura lieu le Mardi 30 Juin 2015

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 23h00